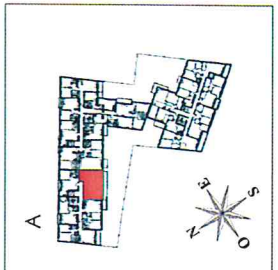




ATELIER BLM ARCHITECTURES

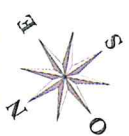
LE PLESSIS TREVISE
AV ARDOUIN - AV DU
GENERAL DE GAULLE

2^{ème} Etage
4P Lot n° A202



PIECES	Surface Habitable
Séjour	24.61 m²
Cuisine	6.75 m²
Chambre 1	12.45 m²
Chambre 2	9.69 m²
Chambre 3	9.45 m²
Salle de bain	4.65 m²
Salle d'eau	2.44 m²
Dégagement	6.09 m²
W.C	2.01 m²
TOTAL HABITABLE	78.14 m²
Balcon	19.97 m²
TOTAL ANNEXES	19.97 m²
TOTAL PRIVATIF	98.11 m²

SYMBÔLE	DESIGNATION
[Z]	Plancher de l'étage
[D]	Couche d'isolé phonique
[M]	Escalier
[P]	Placard
[V]	Ventilateur
[E]	Éclairage
[T]	Tout-à-l'égout
[S]	Salle de bain
[W]	W.C
[C]	Cuisine
[K]	Kitchenette
[B]	Bain
[L]	Lit
[R]	Régulateur
[LV]	Lit vertical
[LL]	Lit pliant
[ML]	Mobilier
[H-C-F]	Hauts plafonds



Echelle 0 0.5 1 2 3

NOTA 1: Les plans sont édictés en respectant la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités de réalisation (tant en ce qui concerne les dimensions, les équipements (placards, portes, saillies, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives. Les connotations et interventions ne sont pas représentées. S'ils figurent sur le plan le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indiqués, et sont soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés, ne sont pas des cotés-pieds. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1957 (art. 11).

NOTA 2: Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification effectuée ou le déplacement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux de construction. Les hauteurs de plafonds, de portes, de fenêtres, de meubles, de placards, de portes, de fenêtres, de portes-fenêtres, sont complètes entre 10 et 50 cm.

NOTA 3: Les hauteurs de murs, de portes-fenêtres, sont complètes entre 10 et 50 cm.

12 MARS 2018